

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux de
la Commune de BAYON SUR GIRONDE

Bayon sur Gironde, le 23 Janvier 2026

CONVOCAATION

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister au Conseil Municipal qui se déroulera le :

Lundi 02 Février 2026 à 18H30
à la Mairie de Bayon sur Gironde

L'ordre du jour :

1. Délibération autorisant M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026 (*dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent*),
2. Délibération pour fixer l'indemnité de gardiennage de l'église et du cimetière pour l'année 2026,
3. Délibération relative au prêt de la salle polyvalente à l'Association « Les Chats de Blaye » pour le week-end du 21 février 2026,
4. Délibération portant avis sur le projet arrêté du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) de la Communauté de Communes de Blaye,
5. Questions et informations diverses.
 - a) Décisions du Maire,
 - b) Projet de verger communal,
 - c) Tableau des permanences pour les élections municipales (15 et 22 mars 2026)
 - d) Point sur le budget et date du vote du Budget Primitif 2026
 - e) Prêt de la salle de la Cure à un agent communal non domicilié sur la Commune,
 - f) Mise en application du PLUi-H.

Votre présence est fortement souhaitée. Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.



Le Maire

Hervé GAYRARD



POUVOIR

Je soussigné(e) membre du Conseil Municipal de Bayon, empêché(e) d'assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le 02 Février 2026.

Donne pouvoir à, pour me représenter, agir et éventuellement voter en mon nom, lors de cette réunion.

Fait à, le/...../.....

Signature